Image not found or type unknown

Panne : hoover refuse d'assumer sa responsabilité

Par **eng**, le **25/02/2015** à **11:03**

Bonjour,

Mon lave vaisselle hoover est tombé en panne au bout de deux mois. Je suis passé par un reparateur pour demander un diagnostique et commander la piece defectueuse. Hoover lui réponds que je suis obligé de passer par leur réparateur agrée, ce qui est faux puisque j'ai le droit de passer par n'importe quel professionnel. Hoover refuse d'nvoyer la piece à mon reparateur et la situation est bloqué, hoover refuse d'assumer sa responsabilité en envoyant la piece, et ma garantie piece n'est pas respecté.

Je vous conseil de ne jamais acheter chez hoover, leur service client est arrogant et mauvais et leur produit sont de tres mauvaise qualité.

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés